

PRÉSENTENT

CINEVENTURE

PARTICIPEZ AU FINANCEMENT
DU CINÉMA AVEC LA SOFICA
CINEVENTURE



www.cineventure.fr

Afin de bénéficier d'une réduction d'impôt, les titres des souscripteurs seront bloqués pendant une période en principe de 10 ans, en tous cas d'au moins 5 ans. L'attention du public est attirée sur les risques liés à CINEVENTURE, notamment le risque de perte en capital, le risque d'illiquidité ainsi que le risque fiscal. L'ensemble des facteurs de risques liés à l'Opération figurent à la section 1. « Facteurs de risque » du prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers.

CINEVENTURE est une société anonyme en cours de constitution par voie d'offre au public. Un prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers le 14 octobre 2014 sous le numéro SOF20140006 est mis à la disposition du public sur le site Internet de l'AMF - www.amf-france.org - ou sur le site Internet de la Société : www.Cineventure.fr.

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

1

L'investissement dans CINEVENTURE ne présente aucune garantie de rendement pour les investisseurs. Les revenus de la Société résultent en majorité du succès aléatoire des oeuvres financées. Sur les investissements adossés, qui sont revendus au bout de 5 ans au prix d'achat diminué des revenus qu'ils auront générés, le porteur ne réalisera ni gain ni perte en capital.

2

CINEVENTURE n'a pas prévu de droit de retrait spécifique au profit de ses actionnaires et les possibilités de cession des titres dont ils disposent sont limitées. Par ailleurs, afin de bénéficier de la réduction d'impôts, les souscripteurs doivent conserver leurs titres pour une durée de 5 ans.

3

Une évolution de la réglementation pourrait affecter les modalités d'investissement des SOFICA dans des oeuvres qui bénéficient d'agrèments de production en France. Il existe également un risque de remise en cause de l'avantage fiscal obtenu.

4

En tant que société pour le financement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle, les revenus de la Société résultent en majorité du succès aléatoire des oeuvres financées. Les investissements sont effectués sur la base d'estimations de recettes à venir réalisées par les membres du Comité d'Investissement et la Direction de la Société.

QU'EST CE QU'UNE SOFICA :

CINEVENTURE est une Sofica dédiée au financement du cinéma. CINEVENTURE ciblera des films susceptibles d'être sélectionnés aux festivals internationaux principaux, tels que Cannes, Venise, Berlin etc... voués à conjuguer reconnaissance artistique et intérêt du grand public, en France et à l'export.

L'investissement réalisé dans un film permet à la SOFICA CINEVENTURE de récupérer des droits sur les entrées en salles, les ventes DVD, VOD, TV au cours de la vie du film.

1

L'EXPÉRIENCE DES FONDATEURS

est unique dans l'industrie cinématographique française : Jean Labadie a produit et distribué plus de 600 films dont près de 150 ont été présentés au festival de Cannes. Fondateur de la société «Le Pacte», distributeur et vendeur international de films, il a aussi été le fondateur de Bac Films en 1986 et s'illustre par une expérience de plus de 30 ans dans la production et distribution de films.

Grâce à un déploiement marketing et commercial en France et sur les grands marchés internationaux, ses films rencontrent tous les publics.

Les possibilités de cession des titres sont limitées.

2

UNE SÉLECTION AUDACIEUSE ET ÉQUILBRÉE

qui vise à favoriser des films créatifs et à fort potentiel pour moitié, l'autre moitié étant dédiée à des investissements plus défensifs. Cette stratégie permet de diversifier les actifs et de maximiser la rentabilité.

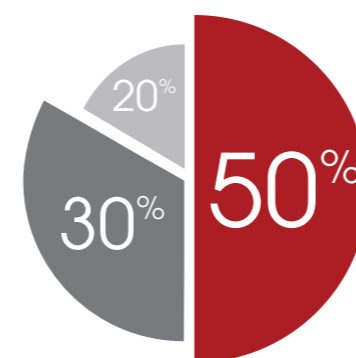
L'investissement dans CINEVENTURE ne présente aucune garantie de rendement pour les investisseurs.

3

LE COMITÉ D'INVESTISSEMENT

qui assistera la SOFICA est composé de 7 professionnels de la production, de la distribution et des ventes internationales, représentant des sociétés incontournables du secteur comme Le Pacte, Wild Bunch, Diaphana, les films du Worso, ou encore Rectangle Productions.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT



Production de films français et européens

Ces investissements permettent de s'associer à la production de films français ainsi qu'à des coproductions européennes, permettant une bonne diversification du risque. Dès la sortie en salles et pendant toute la vie du film, la SOFICA pourra récupérer une partie des recettes générées sur tous supports et partout dans le monde, en fonction du succès du film.

Investissements adossés

Ce type d'investissement fait l'objet d'un engagement de rachat à prix fixe par les producteurs adosseurs, permettant ainsi de diminuer le risque global sur la SOFICA. Ces investissements adossés supportent les frais de gestion de la SOFICA et ne font pas l'objet d'une garantie bancaire.

Développement de projets d'auteurs

Les investissements dans le développement permettent de soutenir les travaux d'écriture et de préparation avant que le film trouve son financement. Il s'agit également d'une poche de la SOFICA moins exposée puisque le producteur s'engage à rembourser dès que l'un des projets trouve du financement (subventions, chaînes TV, etc).

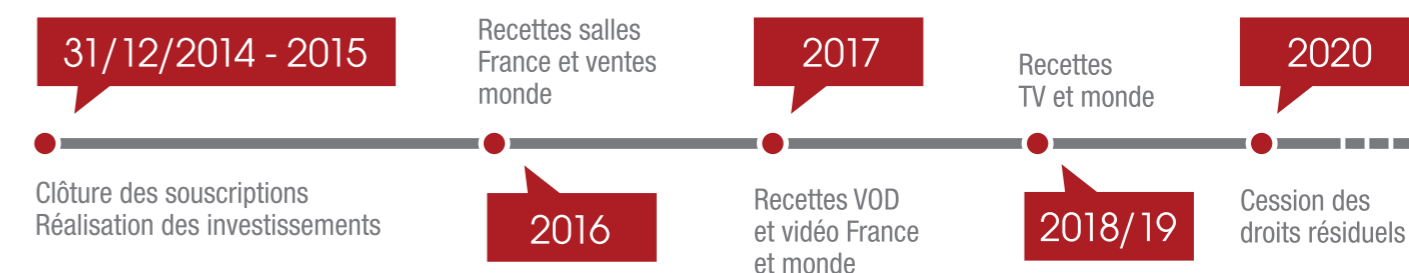
“

BÉNÉFICIEZ D'UNE RÉDUCTION DE 36% DE VOTRE IRPP EN INVESTISSANT DANS LA SOFICA CINEVENTURE, EN CONTREPARTIE D'UN DÉLAI DE BLOCAGE DES PARTS DE 5 À 10 ANS MAXIMUM.

Exemple : Si vous investissez 10.000€ avant le 31 décembre 2014 dans CINEVENTURE, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 3.600€ au titre de votre impôt sur le revenu 2014 payable en 2015.

”

CALENDRIER



Distribution potentielle de dividendes à partir de 2017 et tout au long de la vie de la société. Sortie possible à partir de 2020.

CARACTÉRISTIQUES DE LA SOFICA CINEVENTURE

STATUT	SOCIÉTÉ ANONYME
MONTANT DE L'OFFRE AU PUBLIC	3.000.000 €
SOUSCRIPTION MINIMALE	5.000 €
RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LE REVENU	36% DU MONTANT DE LA SOUSCRIPTION
DROIT D'ENTRÉE / FRAIS DE DOSSIER	AUCUN
FRAIS DE GESTION	2,6% HT/AN ANNÉES 1, 2 ET 6; 1,8% HT/AN ANNÉES 3,4 ET 5
FRAIS DE CONSTITUTION	2,3% HT UNIQUEMENT L'ANNÉE 1
SOUSCRIPTIONS	JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2014



OCP Finance conçoit et distribue des produits de défiscalisation à destination du grand public depuis 2009. La société utilise les dispositifs de réduction ISF et IRPP en matière d'investissement dans les entreprises innovantes et compte près de 4000 clients représentant environ 50 millions d'euros de souscriptions.

La plupart des investissements ont été réalisés dans des entreprises de croissance à un stade de développement commercial.

Le Pacte

Le Pacte est une société indépendante de distribution, de production et de ventes internationales de films. Créée fin 2007 par Monsieur Jean Labadie et Madame Anne-Laure Labadie, Le Pacte a déjà distribué et/ou produit 90 films.



Demande d'information
01.83.64.31.00



Email
info@ceneventure.fr



Adresse
8 rue de Valois
75001 PARIS



Retrouvez-nous sur
www.ceneventure.fr